

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 22 / 2014
Mercredi 6 août 2014

Faits marquants :

Pommier & Poirier

- **Développement végétatif** : récolte Williams en cours, début de Gala.
- **Carpocapse** : période à haut risque de G2 en plaine jusqu'au 10-15 août. Dans les Alpes, zone sud période à risque élevée en cours, zone nord début risque élevé G2 à partir du 9-11 août.

- **Tavelure** : contaminations secondaires avec taches sur feuilles en pommiers et fruits sur Williams.
- **Black Rot** : nouvelles sorties de symptômes sur fruits en secteur Basse Durance.
- **Feu bactérien** : premiers dégâts au collet sur jeunes pommiers. A surveiller.
- **Cochenille blanche (*Pseudococcus*)** : en recrudescence.
- **Monilia** : présence ponctuelle sur fruits.

Poirier :

- **Stemphyliose** : nouvelles sorties de taches.
- **Psylle** : risque maîtrisé.
- **Puceron à phylloxera** : dégâts sur fruits en recrudescence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri.Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavailon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



Secteurs Basse Durance & Alpains

✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance :

Des cas attribués à la sénescence prématurée des feuilles sont relevés sur Golden et Pink Lady®, se manifestant par des taches nécrosées, le jaunissement et la chute de feuilles. Ce phénomène semble relié au temps froid et humide enregistré première décade de juillet.

Début récolte Gala.

✦ CARPOCAPSE

Secteur Basse Durance : Toujours quelques nouvelles piqûres de G2 observées de manière assez hétérogène. La période à haut risque de G2 est en cours et se terminera au 10-15 août . Les éclosions de G3 débiteront vers le 15 août.

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 04 août			Date prévisionnelle
		Vol G2	Pontes G2	Eclosions G2	90% éclosions G2
Avignon (Montfavet INRA)	7 avril	99%	92%	80%	10-15 août

L'intensification des éclosions de G3 devrait se produire vers le 20-25 août.

Dans les Alpes :

Zone Sud : la période à haut risque (intensification des éclosions de 2^{ème} génération) est en cours.

Zone Nord (Ventavon) : période à risque modéré qui devrait se poursuivre jusqu'au 9-11 août (début de l'intensification des éclosions de 2^{ème} génération).

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 04 août		
		Vol G2	Pontes G2	Eclosions G2
Manosque	25 avril	73%	63%	20 %
Ventavon	9 mai	30%	16	99 % G1 1 % G2

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Des captures sont enregistrées dans les pièges en secteur Basse Durance. Eclosions en cours. Très peu de dégâts sont observés en vergers de pommiers et poiriers.

Estimation du risque : Les larves de tordeuse orientale présentent sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Leur observation sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale (sur larves de taille suffisante) : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur carpocapse.

✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Pas de capture.

POMMIER

Bulletin n° 22 / 2014
Mercredi 6 août 2014



Secteurs Basse Durance & Alpins (suite)

✦ METCALFA

Présence en secteur Basse Durance mais sans évolution grave au cours de la quinzaine.

Estimation du risque : Surveiller la présence de miellat sur fruits.

✦ PUCERON LANIGERE

Le parasitisme par *Aphelinus mali* est bien installé dans une majorité de parcelles y compris dans des zones alpines. Seuls quelques rares vergers ne sont pas encore totalement régulés

Estimation du risque : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur du niveau de présence de ce ravageur en période estivale.

Seuil de nuisibilité : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

✦ ACARIEN ROUGE

Présence d'acariens prédateurs généralisée. Quelques rares cas de décoloration du feuillage.

✦ POU DE SAN JOSE

La deuxième migration se termine en plaine.

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.

✦ ZEUZERE

En **secteur Basse Durance**, très peu de dégâts observés. Le vol est terminé : fin du risque en plaine.

Dans les Alpes secteur Manosque Les Mées, les premières captures ont eu lieu autour du 27 juin. D'après la modélisation, le seuil de 120°C a été atteint au 15 juillet (éclosion des premières larves).

✦ COCHENILLE BLANCHE (*PSEUDOCOCCUS*)

Extension des parcelles touchées sur de nombreux secteurs en plaine.

Estimation du risque : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.



Adulte *Zeuzera pyrina* et pousse minée par la zeuzère (source La Pugère)



Pseudococcus sur fruits (La Pugère)



Secteurs Basse Durance & Alpins (suite)

◆ TAVELURE

Des repiquages sont visibles sur feuilles en pommier et sur fruits en poirier (Williams) suite aux nombreuses précipitations estivales.

Estimation du risque : Sur les secteurs présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures (35 à 40 heures sur pommes d'après des données italiennes).

◆ BLACK ROT

Symptômes sur fruits en augmentation en secteur Basse Durance sur Chanteclerc, Gala, Braeburn et Akane.

◆ MALADIES DE CONSERVATION

Les fréquentes pluies estivales laissent envisager un risque de développement des maladies de conservation accru. On observe dès à présent en verger des fruits moniliés.

◆ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance, un cas de chancre sur collet sur verger en 2^{ème} feuille de Golden Reinders, pourtant non atteint sur pousses en saison. Le feuillage rougit, les arbres atteints devront être arrachés.

Estimation du risque : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



POIRIER

Bulletin n° 22 / 2014
Mercredi 6 août 2014



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : récolte Williams en cours

◆ TAVELURE- CARPOCAPSE – TORDEUSE ORIENTALE – METCALFA ACARIEN ROUGE cf. § POMMIER

◆ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance on n'observe pas de nouveaux développements significatifs.

Dans les Alpes zone Nord, les symptômes sur Passe-Crassane sont en évolution à la faveur des orages répétés. L'assainissement sur les organes atteints est à envisager dans les parcelles touchées.

Estimation du risque : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



Photo (source La Pugère) :
Feu bactérien sur bouquet de fruits (poirier)

◆ STEMPHYLIOSE

Les conditions sont favorables au développement de la stemphyliose. Sur le secteur Basse Durance, la présence de taches sur feuilles et surtout sur fruits est en nette augmentation. Les variétés sensibles sont Harrow Sweet, Conférence, Alexandrine, Abbé Fetel.

Estimation du risque : la période à risque s'étend de la floraison jusqu'à la récolte . La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont très favorables au développement du champignon pathogène.



Stemphyliose sur fruits (source : La Pugère)

◆ MONILIA

Des fruits moniliés sont observés ponctuellement.



Secteurs Basse Durance et Alpins (suite)

◆ PSYLLE

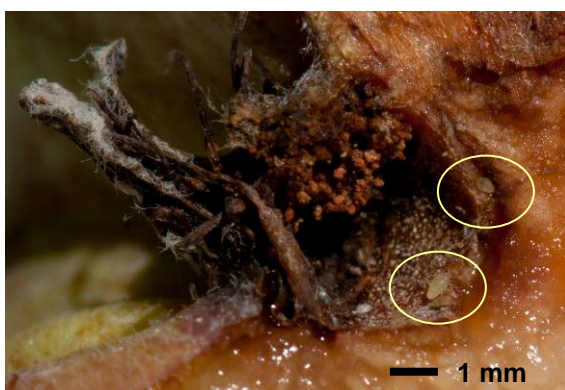
En tous secteurs, la situation est maîtrisée dans la grande majorité des parcelles. Présence importante d'auxiliaires (punaises mirides dont anthocoris et orius, forficules) qui ont joué un rôle majeur dans la régulation du psylle.

◆ PHYLLOXERA DU POIRIER

En plaine, les observations de fruits avec symptômes à l'œil se multiplient. Ils peuvent être confondus avec du *Botrytis* de l'œil ou un mûrissement prématuré du fruits.

Rappel de la biologie (Source : inra.fr/hyppz) : Au cours de l'été, ces pucerons s'abritent dans la cavité pistillaire des poires. La prise de nourriture par ces femelles entraîne la formation de larges plages noires, un symptôme appelé "Cul noir" ou "Nécrose de l'œil". Les dégâts apparaissent soit pendant le mûrissement, soit pendant le stockage au froid.

Estimation du risque : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.



Coupe transversale de la cavité pistillaire avec présence de 2 individus globuleux (taille environ 0.5 mm)



Tache nécrosée à l'œil
(source photos : GRCETA BD)

◆ PHYTOPTÉ DES GALLES ROUGES

De nombreuses parcelles présentent des symptômes sur feuilles et parfois sur fruits. Le recensement des parcelles touchées est à réaliser.

Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.